

Les médecins privés traînent Lhoussaine Louardi en justice

Compte Test - 2013-06-19 08:10:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le Syndicat national des médecins du secteur libéral vient d'attaquer en justice Lhoussaine Louardi, ministre de la santé. Recourant au tribunal administratif de Rabat, les médecins libéraux contestent l'accord permettant aux médecins du secteur public de travailler dans le privé. «Le syndicat a accueilli avec étonnement la décision du ministre de la santé de permettre aux médecins du secteur public d'exercer dans les cliniques privées.

Une décision traduite par la signature d'un accord entre le syndicat indépendant des médecins du secteur public et le ministère de tutelle», a déclaré Mohamed Naciri Bennani, président du Syndicat national des médecins du secteur libéral. En effet, cet «accord» acté en janvier 2013 autorise dans son article 3 les médecins dépendant du ministère de la santé d'exercer dans le secteur privé «tant que cela n'impacte pas la continuité des services de garde et de permanence», lit-on dans un communiqué conjoint signé par le ministère de la santé.

Pour M. Naciri, il s'agit d'une grave violation aux dispositions légales stipulées dans le code de la médecine et la loi de la fonction publique de 1958 qui interdit aux fonctionnaires d'exercer dans le privé. «Aussi, une telle décision porte-t-elle atteinte à la déontologie de la médecine», s'insurge-t-il.